30e ANNEE N° 2461 — PARAIT LE SAMEDI — 9 AOUT 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0.60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'Union nécessaire

Les élections auront lieu vraisemblablement au mois d'octobre. Par ses applaudissements, la Chambre a montré qu'elle était d'accord avec M. Clémenceau pour ne pas reculer encore la consultatiou du pays. Les utilitaires qui font campagne dans les couloirs pour l'ajourner au printemps prochain et s'assurer ainsi leurs quartiers d'hiver, ne réussiront pas dans leur tentative malhonnête. Ils ont beau répéter que les députés n'ont pas vieilli, qu'ils sont aussi frais qu'en 1914, et qu'ils auraient même le droit de s'octroyer uue seconde législature, attendu que l'autre ne compte pas, ces combinaisons d'ordre alimentaire n'ont aucune chance d'être prises au sérieux.

La période électorale va donc s'ouvrir bientôt. Déjà les partis s'organisent, tâtent le terrain, prennent leurs dispositions en vue de la lutte.

Le nouveau mode de scrutin en bouleversant les vieilles habitudes, provoque certains flottements. Il ne s'agit plus seulement de faire voter les électeurs pour M. X. contre M. Z. Il faut les faire voter pour des programmes, pour des idées, alors qu'autrefois ils votaient pour des individus ou pour des formules aujourd'hui périmées

Pendant des années on a entrainé aux urnes une partie du pays en agitant le spectre clérical et en invoquant la défense de la République.

Aujourd'hui il n'est pas question de régime politique sous lequel nous vivons, et qui est de toute stabilité, mais du régime économique qui nous permettra d'exister. Ce n'est pas la forme du gouvernement qui est menacée, c'est la société elle-même.

Les hommes qui veulent l'ordre, la paix sociale, la reconstitution nationale, sont l'immense majorité. Ils peuvent imposer leur volonté et assurer nos destinées, à la condition de s'unir contre le parti qui se réclame ouvertement des doctrines bolcheviste. Toute la question est de savoir s'ils sauront réaliser cette union nécessaire, indispensable, ou s'ils laisseront le champ libre à l'ennemi commun.

Aujourd'hui, après ces cinq années de guerre, le problème unique, qui absorbe tous les autres est celui ci : comment assurer à la France les fruits de la victoire ?

Or, il y a unanimité parmi ces partis pour demander que l'Allemagne répare, que l'Allemagne paie, que l'Allemagne expie.

« A l'heure présente, disait, il y a quelques jours à Mulhouse, M. Mascurand, il n'y a en France que deux partis, celui de l'ordre et celui du désordre. Les bons citoyens qui veulent que la France répare ses ruines et ses pertes et ne gâche pas sa victoire, doivent s'unir en un grand parti d'union républicaine, à l'exclusion des extrêmes de droite et de gauche. »

Voilà la vérité, il n'y a plus que deux partis, et il faut choisir : pour ou contre le relèvement de la Patrie, pour ou contre l'avenir de la France.

C'est entre ces deux termes que le pays aura à se prononcer. Nous espérons fermement que malgré les arrivistes et les brouillons, l'union se fera sans distinctions de groupes et de nuances, entre tous les citoyens qui aspirent à une période de paix et de prospérité publique.

L. B.

Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration du service de cars automobiles de Riez à Castellane. Voici le compte rendu publié par le "Petit Provençal".

LES ALPES PITTORESQUES

Les Gorges du Verdon

L'inauguration de la nouvelle ligne de cars automobiles Riez-Castellane.

Pourquoi nous obstinons-nous à aller chercher très loin ce que nous avons chez nous ? On éprouve parfois comme une légère tristesse à constater que nombreux sont les Provençaux pour qui les montagnes de Suisse n'ont plus de secrets, et qui ignorent tout de nos Alpes La rude splendeur sauvage des sites alpestre leur est inconnue. Notre amour propre souffre de leur ignorance et c'est pourquoi nous nous félicitons de la récente initiative qui facilitera à nos touristes l'une des plus belles excursions du département des Basses-Alpes : l'excursion des gorges du Verdon.

Dimanche, en effet, a été inauguré un service régulier de cars automobiles de Riez à Castellane par Moustiers Sainte-Marie, La Palud et Rougon. Le Syndicat d'Initiative de Provence qui joue dans toutes ces manifestations touristiques le rôle le plus actif, nous avait convié à cette cérémonie inaugurative. M. de Rancy, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, membre du Syndicat d'initiative, conduit au départ de Marseille la petite caravane à laquelle viennent se joindre, à Aix, MM. Jugy, député de Digne ; Fouque, président honoraire du Syndicat d'Initiative, et Belleval, secrétaire de la section aixoise du Syndicat.

C'est de Riez, où nous arrivons après un court arrêt à Gréoux, que doit partir pour Castellane le premier service automobile. C'est là que doivent se réunir les personnages qui participent à l'inauguration. Et si, à notre arrivé, nous trouvons auprès de M. Martin, maire de Riez : MM. Honnorat et Andrieu, députés ; Cayol et Flach, sous-préfets de Castellane et de Forcalquier ; Moulard, organisateur des services ; Gardiol, conseiller général des Basses Alpes. Nous voyons successivement arriver dans le riant chef-lieu de canton : MM. Zevort, préfet ; Anglès, député de Sisteron ; Stern, député de Castellane ; de Courtois, président du Conseil général des Basses Alpes ; Barou, Gayral, Heyriès, conseillers généraux ; Borelli, secrétaire du Syndicat d'Initiative pour les Basses-Alpes ; Gubert, secrétaire du Syndicat d'Initiative de Draguignan ; Brenier, directeur des services de la Chambre de Commerce de Marseille ; des maires et des élus municipaux de plusieurs communes des Basses-Alpes et de personnalités du département.

M. Henri Michel, sénateur, arrive au moment du déjeuner offert aux invités à l'hôtel des Alpes, et à l'issue duquel des allocutions furent prononcées par MM. Martin, maire de Riez ; Jugy, député de Digne ; Gardiol, conseiller général, et de Courtois, président de l'assemblée départementale.

Immédiatement après le déjeuner, c'est le voyage vers Castellane qui commence. La file des cars et des autos s'élance sur la route au milieu de la poussière qui s'élève en nuage, dans la lumière d'un soleil rayonnant. Les voitures serpentent aux flancs des montagnes, plongent au fond d'une vallée, pour rebondir bientôt vers une crête.

La première halte se fait à Moustiers Sainte-Marie, délicieux village de fraîcheur et d'ombre, dont les maisons s'agrippent aux deux murailles d'une étroite vallée et descendent en cascade jusqu'au fond du ravin. Dans ce village, où toutes les fabriques de faïences qui lui firent une renommés mondiale ont disparu, des distilleries de lavande embaument l'air d'un arôme cher aux Provençaux.

Deuxième halte à Lapalud — altitude 900 mètres. Départ vers les Gorges du Verdon que nous longeons jusqu'à Castellane. La route est admirable. Accrochée aux flancs des montagnes, elle en suit tous les contours, en épouse toutes les dentelures, tantôt surplombée en corniche, ces admirables gorges du Verdon profondes et encaissées, d'une beauté admirable et si rude, aux falaises convulsées, couvertes de pins sylvestres, tantôt taillées à même le roc qui fait au dessus d'elle une voûte naturelle.

La légéreté, la fluidité de l'air ajoutent encore au grandiose d'un spectacle que la plume ne peut qu'imparfaitement d'écrire. L'émotion la plus intense nous étreint lorsque nous arrivons à Castellane, où pour la circonstance, c'est jour de grande fête.

Un banquet à l'hôtel du Levant réunit à 8 heures tous les excursionnistes.

Aux côtés de M. Broussard, maire de Castellane, qui préside, ont pris place MM. Henri Michel, sénateur, et Stern, député, puis des dames charmantes, puis MM. Honnorat, Anglès, Jugy, Andrieu, députés, Zévort, préfet.

M. Brousserd, à l'issue du banqust, dit toute la joie que lui cause cette journée, et remerciant ses invités n'oublie point M. Moulard, l'organisateur du service automobile Riez-Castellane.

Très spirituellement, M. J. Stern, le jeune et actif député de Castellane, dit que la profusion autour de cette table de parlementaires et d'hommes politiques n'est pas l'indice que la période électorale vient de s'ouvrir. Non. Il s'agit d'une manifestation uniquement touristique qui marque une étape dans le développement économique du département, et c'est pourquoi les élus des Basses-Alpes ont apporté tous leurs encouragements et tous leurs efforts à l'œuvre entreprise.

M. Henri Michel, sénateur, prononce une belle allocution où il confond dans un même sentiment de patriotisme la grande et la petite patrie.

Au nom du Syndicat d'Initiative de Provence et du Comité d'action régionaliste, M. Fouque apporte l'assurance que les deux associations qu'il représente ne sont pas indifférentes à la manifestation d'aujourd'hui et qu'elles apporteront leur concours le plus dévoué au développement du tourisme dans les Basses Alpes.

M. Brenier lit un charmant sonnet d'une belle facture poétique, dont il est l'auteur, sur les Gorges du Verdon, et M. Zevort, l'aimable préfet des Basses-Alpes, adresse aux dames un très court mais très galant madrigal.

Au dehors, c'est la fête dans toute l'acceptation du mot, avec feu d'artifice, bals, qui termine bien avant dans la nuit cette délicieuse journée.

Le lendemain, une deuxième excursion conduisait par le Col d'Allos les excursionnistes jusqu'à Barcelonnette, où, sous la conduite de M. Borelli, eut lieu une visite aux sites propres à l'édification d'une école d'altitude.

M. G.

CHEQUES POSTAUX

Une loi récente vient d'apporter des améliorations importantes dans le service des comptes courants et chèques postaux.

A partir du 1er août, les titulaires de comptes postaux auront la faculté de tirer des chèques au porteur et de les remettre de la main à la main à leurs créanciers ceux-ci pourront à leur tour les passer à des tiers pendant la durée de leur validité fixée à 10 jours.

Les derniers porteurs obtiendront le payement de ces chèques à vue, au bureau de chèques détenteur du compte courant du tireur. Lorsqu'ils ne voudront ou ne pourrront pas se rendre à ce bureau, il leur suffira, après avoir inscrit au verso des titres leur nom et leur adresse, de les envoyer audit bureau de chèques qui leur en fera parvenir le montant à domicile.

Les chèques au porteur seront émis par les titulaires au moyen des formules extraites de leur carnet de chèques de payement (modèle No 1434) Il leur suffira d'inscrire la mention "Au porteur" au recto du chèquee et d'en laisser le verso entièrement en blanc.

* * *

A dater du 1er août également, certaines modifications seront apportées aux taxes afférentes aux opérations du service des chèques.

Le droit correspondant aux versements des titulaires à leur propre compte sera élevé de 0 fr 10 à 0 fr. 15 et constaté sous la formule

© VILLE DE SISTERON

de versements au moyen de timbres poste. La taxe des chèques nominatifs émis par les titulaires à leur profit sera également portée de 0 fr. 10 à 0 fr. 15. Par contre une diminution inportante est consentie pour les versements eflectués par le tiers en crédit d'un compte courant postal. Jusqu'ici, ces versements étaient soumis au droit proportionnel applicable aux mandats poste, dorénavant ils ne seront assujettis qu'à une taxe fixe de 0 fr 15 par opération quel qu'en soit le montant.

Cette réduction de taux procurera au public des facilités de libération qu'il ne manquera certainement pas d'apprécier.

Nous avons reçu la lettre suivante :

MINISTÈRE
DES FINANCES
—
DEPARTEMENT
des
Basses-Alpes
—
Arrondissement
DE SISTERON
—

Sisteron, le 4 août 1919.

Le Receveur particulier des Finances
à M. le directeur du Sisteron-Journal.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien publier dans le plus prochain numero, la réponse ci-jointe à l'article paru dans le dernier numéro de votre journal sous la rubrique : *Comptabilité fiscale.*

RÉPONSE

Dans le dernier numéro du *Sisteron-Journal* la Recette particulière des finances est prise à partie par un *démobilisé.* Ce dernier se plaint d'avoir reçu un avertissement *sans frais* le priant d'acquitter la quote-part d'impôts, mise à sa charge par *la loi*, pour subvenir au paiement des dépenses publiques.

Je n'ai pas pour principe de répondre aux entrefilets anonymes qui peuvent être publiés par la voie de la presse (le temps me fait d'ailleurs défaut) mais, en l'espèce, une rectification s'impose, rectification de nature à éviter *tous froissements ultérieurs.*

Je m'élève d'abord contre l'idée de l'auteur de l'article tendant à faire croire au public par " sa pluie de papillons verts " (très inoffensive d'ailleurs), que beaucoup de démobilisés n'ont pas fait leur devoir de contribuable.

En réalité, ceux qui sont en retard de payer sont l'infime exception.

En second lieu je signale à votre correspondant occasionnel que la Recette des finances n'a jamais refusé un délai de paiement à ceux des redevables qui ont bien voulu le solliciter.

Que votre correspondant en fasse l'expérience et il sera tout de suite édifié.

Le Receveur des finances,
MARFAING.

De la lettre de M. le Receveur des finances nous retenons ceci : c'est qu'un délai sera accordé a tout démobilisé pour se libérer envers le fisc et que la date du 31 Juillet primitivement fixée ne sera pas maintenue. C'est ce que voulait savoir le démobilisè. Nous remercions M. Marfaing de nous l'avoir appris

---

Chronique Locale

SISTERON

Conseil d'arrondissement.— Le conseil d'arrondissement du canton de Sisteron s'est réuni lundi à l'hôtel de la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Paul, de Volonne :

Le Conseil, après avoir pris connaissance du rapport de M. l'Ingénier en chef concernant le tarif des prestations, donne un avis favorable à l'augmentation des prestations en 1920.

Il émet ensuite le vœu suivant hors séance : Les membres du Conseil d'arrondissement de Sisteron, réunis hors séance, adressent à M. le Président du Conseil et aux membres du Gouvernement, l'expression de leur patriotique admiration et de leur profonde reconnaissance pour la façon énergique dont ils ont conduit la guerre et l'ont faite aboutir à la plus éclatante des victoires.

Ils adressent l'hommage de leur gratitude infinie aux morts, aux mutilés et à tous les combattants de la Grande Guerre dont l'héroïque souvenir est a jamais gravé dans le cœur de tous les Français.

Ils émettent enfin le vœu que le gouvernement déploie dans la lutte contre la vie chère, la même énergie qu'il a apportée dans la lutte contre les ennemis de la Civilisation.

Journée des régions libérées — Le Comité du Secours National ayant fait appel au concours de la Croix Rouge Française pour l'organisation en France de la "Journée des régions libérées", le Comité de Sisteron de la S. B. M par les soins de ses infatigables et dévouées quêteuses a recueilli pour cette grande œuvre la somme de 400 francs.

Qu'il nous soit permis de remercier les habitants de notre ville qui se montrent toujours si généreux pour les œuvres de bienfaisance. N'oublions pas non plus les quatre gracieux groupes de quêteuses qui n'ont ménagé ni leurs pas, ni leur peine et aimablement ont su si bien faire remplir leurs aumonières.

Elections. — Dans les milieux parlementaires on prête l'intention au gouvernement d'ouvrir la période électorale le 26 octobre pour être terminée le 14 décembre 1919.

Des parlementaires voudraient procéder de cette façon :

Elections des députés. — Décret de convocation : le 4 octobre. Elections : le 26 octobre.

Elections municipales.— 2 novembre (premier tour), 9 novembre (deuxième tour).

Elections des conseillers généraux et d'arrondissement. — 16 novembre (premier tour), 23 novembre (deuxième tour).

Elections des sénateurs. — 14 décembre.

La Chambre acceptera-t-elle cette proposition ? On n'en sait rien. Les opinions sont divisées et les décisions des groupes contradictoires.

Pour les poilus. — Nous avons lu quelque part qu'une commune, afin de fêter le retour de ses enfants et de glorifier leur vaillance, leur offrait — ne pouvant faire mieux — un banquet qui serait présidé par un simple poilu. Nous ne savons si cet exemple se propagera, mais les poilus sisteronnais ne seraient autrement fâchés si la municipalité d'icelle suivait l'exemple de sa voisine.

Voir à la 3e page : Terres à bon marché en Algérie.

Arrosage des rues.— C'est avec plaisir que nous verrions de temps à autre procéder à l'arrosage des rues. Avec les fortes chaleurs cette rafraichissante opération serait presque de toute nécessité.

Police des marchés. — Sur l'énergique intervention de notre commissaire spécial, le prix des œufs a sensiblement diminué samedi dernier. A l'avenir ce produit de première nécéssité se vendra à raison 4 fr. la douzaine. D'autre part le kilog de farine pris chez les boulangers, ne devra être payé que 0 fr 70. En cas de mauvaise volonté de la part de ces commerçants s'adresser de suite au commissariat spécial, à la gare de Sisteron.

Subvention au département. — Le département est compris pour une somme de 171.600 fr. dans la répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements en raison de leur situation financière. (Exercice 1920).

Avis. — Les agriculteurs sont informés qu'un nouveau contingent d'animaux de travail prélevé sur les excédents de chevaux et mulets évacués des armées sera prochainement mis en vente dans le département. Pour le cas ou l'aliénation de ces animaux aurait lieu sous forme de vente à l'amiable précédée d'un prêt à court terme, les agriculteurs que cette question intéresse sont invités à adresser leurs demandes de prêt à la Préfecture.

Avis. — Les co-arrosants du canal de Saint-Tropez sont invités à se rendre le 10 août jour de dimanche à 5 heures du soir dans une des salles de la Mairie pour questions importantes,

Présence indispensable.

Casino-Cinéma. — Ce soir samedi au Casino, soirée cinématographique avec au programme : Pathé-Journal, le Masque aux qents blanches 6e épisode, le Supplice d'une mère, au pays des fleurs d'ajonc, Aube et Crépuscule, drame en 3 parties ; chaussures en tous genres, comique.

Le spectacle commencera à 9 h. très précises.

Prix des places : Parterre, 1 fr. 50 galeries, 1 fr. 20.

—o—

Bal. — Dimanche 9 août, à 9 h. du soir, bal à grand orchestre sur la terrasse de l'Hôtel Guindon, avenue de la gare.

Entrée générale : 0 fr. 50.

***

Vendredi 15 aout fête de l'Assomption, à 9 heures bal à grand orchestre avec illumination sur la terrasse de l'hôtel Guindon, à 11 heures concours de valse (fonds) couples mixtes. Une bouteille de grand mousseux sera offerte aux vainqueurs.

Entrée générale, 0 fr. 50.

—o—

Cinéma en plein air. — Lundi 11 août à 9 heures, soirée cinématographique en plein air sur la terrasse de l'Hôtel Guindon, avenue de la gare.

Programme : Pathé-Journal ; le masque aux dents blanches, 6e episode, supplice d'une mère ; au pays des fleurs d'ajonc ; le nocturne à la poupée ; chaussures en tous genres.

Entrée générale : 1 fr., enfants demi-place.

Banque Chabrand et Caillat, Gap. — *Succursale de Sisteron, 1, place du Tivoli.* — Escompte et recouvrement d'effets sur la France et l'Etranger ; Ordre de bourse ; Vente et achat de titres ; Renouvellement de feuilles de coupon ; Ouvertures de comptes courants ; Dépot de titres ; Prêts sur titres.

—o—

On désire louer pendant les vacances un piano en bon état Faire offre au bureau du journal.

—o—

Noix et cerneaux. — Maison américaine établie à New-York désire la représentation d'une bonne maison de l'Isère ou de la Drôme faisant ou pouvant faire l'exportation en gros des noix et cerneaux aux Etats-Unis. S'adresser à M. Jean-Marie VIAL, à St-Etienne (Loire).

—o—

Jardinier. — On demande à l'année un jardinier-chef et deux bons jardiniers pour le domaine de Beaujeu. Bons gages. Ecrire en donnant références à M. J. Leroy, Grand Palais à Nice.

Conseil pratique

Quelle que soit la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr .80, (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

ÉTAT-CIVIL

(du 1e au 7 août)

NAISSANCE

Allègre Paulette ; Marrou Germaine.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Arthur Richaud, bourrelier, et Mlle Rosa Magaud sans profession : Entre M. Jules Féraud cantonnier, et Mlle Constance Brunet.

MARIAGE

Entre M. Pichon André et Mlle Clément Brunet.

DÉCÈS

Louis Kelly 76 ans à l'hopital, Joseph Blanc 79 ans rue Deleuze.

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air
à vendre ou à louer présentement.

SOCIETÉ GENERALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société Anonyme : Capital, 500 millions
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris

Bureau de Digne
15, Boulevard Gassendi, à côté de la Poste

La Société Générale informe le public de la réouverture de son bureau de **Sisteron** situé rue Droite qui fonctionnera tous les samedis et jours de foire, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Elle traitera toutes les opérations de Banque et de Bourse, notamment l'escompte et l'encaissement des effets de commerce, achats et ventes de titres, paiement de tous coupons français et étrangers, sans frais quinze jours avant l'échéance. Avances sur titres, comptes courants à vue productifs d'intérêts, etc.

La Société Générale reçoit sans frais les demandes de souscription à toutes les émissions.

© VILLE DE SISTERON

A LOUER à NOYERS sur-Jabron

Moulin à huile et à farine dans lequel se trouve petite **usine électrique**. S'adresser à M. Roman, président, Sisteron.

Cuirs à Semelles

Faisons baisser la vie chère en mettant à la concuraence cinq mille tanneurs pour chausser cinquante millions de personnes.

Cuirs à semelles lissés battus.

Croupons 1e ch. 22 fr., 2e 18 fr., 3e 14 f. le kg
Collets — 12 fr., - 10 fr., - 8 f. —
Flancs — 9 fr., - 8 fr., - 7 f. —
Débris pr talons. gros 7 fr., petit 3 fr. le kg.

Tannerie de la Deule, 9, r. Charlot. Paris
Echantillons cont. remb. Postaux 5 et 10 kg.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

Monsieur Glaser,

« Depuis un an que je porte votre appareil sans ressort je me considère comme guérie de mon hernie qui me torturait depuis 7 ans. Je n'ai pas cessé de travailler un seul jour malgré mon âge de 70 ans. Je vous autorise a publier ma lettre. Remerciements. »

Madame Graille Félix, campagne St-Jean, à Apt (Vaucluse)

Mlle Planche, rue Ste-Delphine à Apt (Vaucluse) complètement guérie d'une hernie coté droit.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de herniee, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

Digne, 9 aout, de midi à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.

VEYNES, dimanche 17 aout, jusqu'à 2 h. Hôtel de la Gare.

Forcalquier, 18 aout, Hôtel des Lices.

MANOSQUE, samedi 23 aout, hôtel Pascal.

SISTERON, lundi 25 aout, de 11 h. à 4 h. Hotel des Acacias.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE*.

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des
Bons de la Défense Nationale

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trêsor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

LA HERNIE VAINCUE!

PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de :

Hernies, Descente, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire, **M. B. GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, à Paris**, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées.

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

DIGNE, samedi 9 août, hôtel Boyer-Mistre
BARREME, dimanche 10 août hôtel Abbès.
CASTELLANE, lundi 11 août, hôtel du Levant.
SISTERON, mardi 12 août, de 11 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, mercredi 13 août, Hôtel Pascal.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE
Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

Faites vous-même
excellente BIERE
de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR *la Méthode* **LEROY**
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

C'est bien une grande victoire !!! Cette terrible infirmité. **La HERNIE**, est enfin vaincue. Maîtrisée aussitôt, elle est rapidement **GUERIE** sans changer ses habitudes, grâce à la méthode de **M. LEROY**, de Paris, le **MAITRE** de l'Art herniaire, à la renommée si jalousée, mais jamais égalée.

HERNIEUX, ne confondez pas ! Dominant de bien haut les promesses des soi-disant spécialistes, les milliers de **GUERISONS** obtenues par la **METHODE LEROY**, et publiées par toute la presse valent mieux que de vaines promesses ainsi que le démontre cette récente attestation :

Monsieur LEROY, à PARIS.

« Je suis heureux de venir vous remercier des résultats obtenus par votre excellente METHODE grâce à laquelle, en un mois, je suis GUERI de ma HERNIE. »

6 Juillet 1919.

DESPESAILLES,
20, Rue d'Angleterre à Nice (Alpes-Marit.)

Adressez-vous donc en toute confiance à l'éminent praticien, qui recevra à

DIGNE samedi 16 août de 11 h. 1/2 à 6 h. Hôtel Boyer Mistre.
SISTERON dimanche 17 août de 11 h. à 3 h. 1/2 Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, lundi 18 août de 11 h. 1/2 à 4 h. Hôtel Lardeyret,
DRAGUIGNAN, samedi 23 août, Hôtel Féraud,
BARJOLS, jeudi 28 août, Hôtel du Pont d'Or.

LEROY, 75, r. Faubourg St-Martin, Paris

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

TERRES
à bon marché en Algérie

12e Vente en septembre 1919

Le *Gouvernement Général de l'Algérie* met en vente, à des *prix modérés* et *payables en dix ans sans intérêts*, avec *une prime à la résidence et à l'exploitation personnelle* qui peut aller jusqu'à la *remise des trois derniers huitièmes* du prix de vente :

148 Propriétés
de 54 à 200 hectares
réparties
dans les trois départements

La vente commencera le 10 septembre 1919 pour les propriétés du département d'ORAN ; le 15 septembre 1919 pour les propriétés du département d'ALGER, et le 18 septembre 1919 pour celles du département de CONSTANTINE.

Elle se fera à *prix fixe* et à *bureau ouvert*. On peut se présenter *en personne* ou par *mandataires*.

Renseignements, notices et plans à la *Direction de l'Agriculture*, à *Alger* ; à l'*Office de l'Algérie* (10, rue des Pyramides) à *Paris* ou dans les *Préfectures d'Algérie*.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1 KILOGRAMME
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en **vrac**, c'est-à-dire non en paquets **signés J. PICOT**, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB
Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**
Toiles et tissus
Lingerie **Bonneterie**
Confections pour Hommes, Dames et Enfants
VETEMENTS SUR MESURE
(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

Ne vous laissez pas voler !!!

Exigez pour tous vos produits de toilette et d'hygiène

la marque "LAVANDIA"

Agent général pour la région : **M. TOURNON à SISTERON**

Etablissements LAVANDIA, à VEYNES (H.-A.)

DRAPERIES ET CONFECTIONS
Vve ANDRÉ
Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRE informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion
Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes
ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé
en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets -- Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes,

jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES -- VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

LE NÉGRO

est le MEILLEUR cirage à la cire

IL EST AUSSI LE MOINS CHER

Agent Général pour la région : M. TOURNON à Sisteron

USINE A VEYNES (Hautes-Alpes)

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON